

L'Université de Picardie Jules Verne à l'heure de l'Europe

Le LMD qu'est-ce que c'est?

Trois grades universitaires sanctionnent les étapes du parcours de formation de l'étudiant.

L: la licence préparée en six semestres, soit Bac + 3.

M: le master préparé en quatre semestres après la licence, soit Bac + 5.

D: le doctorat pour ceux qui veulent faire de la recherche après le master, préparé en 3 ans ou plus, soit Bac + 8.

Ces trois grades, licence, master, doctorat sont communs à tous les pays européens et les études s'y organisent de la même manière, ce qui permet des équivalences de diplômes. C'est ce que l'on appelle l'harmonisation des diplômes européens.

Cette organisation favorise la mobilité des étudiants qui peuvent suivre une partie de leurs études à l'étranger. Ces études sont validées de la même manière qu'en France.

L'UPJV est présente dans **6 villes** : Amiens, Beauvais, Creil, Laon, Saint-Quentin, Cuffies-Soissons

L'UPJV, c'est:

- 11 UFR (Unités de Formation et de Recherche)
- 6 instituts
- 1 ESPE
- 2 antennes (Beauvais Cuffies-Soissons)
- 2 écoles doctorales
- 33 équipes de recherche
- 12 DUT
- 25 licences et 35 licences professionnelles
- 22 masters

4 domaines:

Arts, lettres, langues



Droit, économie, gestion

Sciences, technologie, santé



Pour tous les nouveaux bacheliers en juillet (dès les résultats du BAC connus)

Au terme de votre procédure d'enregistrement sur admission-postbac (choix de filière), vous devez OBLIGATOIREMENT prendre rendez-vous sur le site www.admission-postbac.fr pour choisir votre date et heure d'inscription. (Pour tous les cas particuliers, une prise de rendez-vous est possible auprès du service UPJV-infos au 03 22 82 89 89.)

En fonction de votre choix de filière et afin de finaliser votre inscription, présentez-vous à votre rendez-vous sur le site concerné :

Sites amiénois

Prendre rendez-vous sur le site <u>www.admission-postbac.fr</u> ou au 03 22 82 89 89

- Campus
- → Bâtiment G, rue du campus Amiens

Remarque concernant les inscriptions en PACES

Les bacheliers des années antérieures et les étudiants étrangers (s'ils sont autorisés à s'inscrire soit sur APB soit avec une dérogation) pourront également s'inscrire en juillet.

Antenne universitaire de Beauvais

52, Bd Saint-André - Beauvais Prendre rendez-vous sur le site <u>www.admission-postbac.fr</u> ou au 03 44 06 88 00

INSSET de Saint-Quentin

48, Bd Raspail - St-Quentin 03 23 62 89 56 (sans rendez-vous)

IUT d'Amiens

Avenue des facultés - Amiens - 03 22 53 40 40 Prendre rendez-vous sur le site <u>www.admission-postbac.fr</u>

IUT Oise

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

- Campus de Beauvais : 54, Bd Saint-andré 03 44 06 88 73
- Campus de Creil : 13 allée de la Faïencerie 03 44 64 49 53 Prendre rendez-vous sur le site www.admission-postbac.fr

IUT Aisne selon le site concerné

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

 Campus de Cuffies-Soissons: 13/15 Av François Mitterrand Département GEII - 03 23 76 40 10
 Département QLIO - 03 23 76 40 20
 Département CJ - 03 23 76 40 17

• Campus de Saint-Quentin : 48, rue d'Ostende Département GMP - 03 23 50 36 95 Département GC-GP - 03 23 50 36 91

Campus de Laon : 2, rue Pierre Curie
 Département CJ - 03 23 26 25 90
 Département TC - 03 23 26 21 90





vtion et réalisation : Direction de la communication UPJV • Novembre 20

Bienvenue à l'université

Bacheliers 2016: Comment s'inscrire pour la première fois à l'université?



1ère étape: Faites connaître votre choix de filière sur le site http://www.admission-postbac.fr du 20 janvier 2016 au 20 mars 2016.

Retenez bien le code confidentiel qui vous sera attribué!

- **2º étape :** Après les résultats du baccalauréat, prenez rendez-vous sur le **site http://www.admission-postbac.fr** à l'aide du code confidentiel déjà attribué.
- **3° étape :** Le jour de votre rendez-vous, un dossier vous sera remis, présentez-vous dans la salle des inscriptions avec ce dossier entièrement rempli.

Après contrôle de votre dossier et règlement des droits, la carte d'étudiant multi-services (IZLY) vous sera remise. Vous la conserverez plusieurs années.



Les **droits d'inscription** sont à payer immédiatement en espèces, par carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'UPJV. Seul le paiement de ces droits rend l'inscription effective.

Pour tout complément d'information :

www.u-picardie.fr

Université de Picardie Jules Verne UPJV - Infos

Chemin du Thil - 80025 Amiens Cedex 1

© 03 22 82 89 89 ou par mail (rubrique «contact» au bas de la page www.u-picardie.fr)

Bureau d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Bâtiment « Le Coralie » Campus 80025 Amiens Cedex 1 © 03 22 82 58 70



Pièces à fournir pour le dossier d'inscription :

- <u>Pour les bacheliers 2016</u> : **l'original du relevé de notes** du baccalauréat et une photocopie obligatoire.
- Pour les bacheliers des années antérieures à 2016 et n'ayant jamais été inscrits dans une université française: l'original du diplôme du Baccalauréat et du relevé de notes du baccalauréat, (ou, le cas échéant, du dernier diplôme obtenu), ainsi qu'une photocopie obligatoire des originaux (les inscriptions seront effectuées en septembre 2016).
- Le Numéro National Étudiant NNE (obligatoire). Depuis 1995, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat (ne concerne pas les titulaires d'un bac français obtenu à l'étranger). Si vous ne renseignez pas votre NNE, l'inscription ne sera pas enregistrée.
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport.
- 2 photos d'identité (3 x 4 cm) avec, au dos, en capitales d'imprimerie, le nom, prénom, formation choisie et année d'étude.
- Le numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale (qui est différent de celui de vos parents).
- <u>Pour les étudiants ayant demandé une validation d'études</u>: **l'original de la décision de dispense** délivrée par l'université. Le dossier d'inscription est à retirer dans la scolarité de votre filière (les inscriptions seront effectuées en septembre 2016).
- Pour les filles nées à partir de 1983 et les garçons nés à partir de 1980 (candidats français) : une photocopie du certificat de la journée d'appel de préparation à la défense.

- <u>Pour les garçons nés avant 1980</u> (candidats français) : la photocopie de recensement.
- Pour les français et ressortissants d'États hors de l'espace économique européen de moins de 28 ans : une photocopie de l'attestation d'affiliation au régime de la Sécurité Sociale du responsable légal dont l'étudiant est ayant droit, ou la photocopie d'un justificatif si les parents dépendent d'un régime particulier (exemple : SNCF).
- <u>Pour les étudiants mineurs</u> (moins de 18 ans) : **une autorisation parentale signée** (sur papier libre).
- <u>Pour les étudiants boursiers</u> : l'original de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse délivré par le CROUS (recto/verso).
- Pour les étudiants salariés : une photocopie du contrat de travail précisant le nombre d'heures (à condition que le contrat de travail couvre l'année universitaire du 01/10/2016 au 30/09/2017 et que le nombre d'heures soit supérieur à 10h par semaine ou 120h par trimestre).

Toutes les photocopies sont à joindre obligatoirement.